



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 mai 2021  
Français  
Original : anglais

**Commission des Nations Unies  
pour le droit commercial international**  
Cinquante-quatrième session  
Vienne, 29 juin-16 juillet 2021

## **Diffusion d'informations et activités connexes à l'appui des travaux de la CNUDCI et de l'utilisation de ses textes, y compris un rapport sur le Recueil de jurisprudence concernant les textes de la CNUDCI et les précis de jurisprudence**

**Note du Secrétariat**

### Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction .....	3
II. Diffusion d'informations sur le site Web de la CNUDCI et grâce à sa présence sur les médias sociaux .....	3
A. Généralités .....	3
B. Ajout de supports d'information concernant la CNUDCI sur les réseaux de médias sociaux et sur son site Web .....	3
C. Outils de renforcement des capacités sur le site Web de la CNUDCI .....	4
D. Recueil de jurisprudence concernant les textes de la CNUDCI et précis de jurisprudence .....	6
E. Promotion de l'interprétation uniforme de la Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères (Convention de New York de 1958)....	7
F. Degré de fréquentation du site Web de la CNUDCI .....	7
III. Autres activités de sensibilisation .....	7
A. Communiqués de presse .....	7
B. Séances d'initiation, de renforcement des capacités et communication d'informations sur la CNUDCI aux États membres et aux autres parties prenantes.....	8
C. Publications .....	9
D. Contribution à des revues, rapports et autres documents ayant trait aux travaux de la CNUDCI.....	9
E. Conférences d'information à Vienne .....	10



---

IV.	Bibliothèque de droit de la CNUDCI . . . . .	10
V.	Vue d'ensemble des activités de sensibilisation, de coopération et d'assistance techniques au cours de la période considérée . . . . .	10
VI.	Principales activités prévues pour la période à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2021 . . . . .	12
VII.	Ressources et financement . . . . .	13
A.	Fonds d'affectation spéciale pour les colloques de la CNUDCI . . . . .	14
B.	Fonds d'affectation spéciale pour l'octroi d'une aide au titre des frais de voyage aux pays en développement membres de la CNUDCI . . . . .	15
VIII.	Programme de stages . . . . .	15

## I. Introduction

1. La présente note fournit des informations sur les activités du Secrétariat destinées à mieux faire connaître la CNUDCI, son mandat et ses textes<sup>1</sup>, menées du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 (la période considérée).
2. Elle aborde tout d'abord les activités organisées en ligne, avant d'examiner d'autres activités de sensibilisation. Elle présente également une vue d'ensemble des activités pertinentes, donne une indication des activités prévues pour la prochaine période d'établissement de rapports (et, dans un cas, au-delà), des ressources nécessaires pour les exécuter, et du fonctionnement du programme de stages de la CNUDCI.
3. Ces activités complètent les travaux du Secrétariat à l'appui de l'adoption, de l'utilisation et de l'interprétation uniforme des textes de la CNUDCI dont il est rendu compte à la Commission dans les notes du Secrétariat suivantes : « Coopération et assistance techniques » (A/CN.9/1058) ; « Présence régionale de la CNUDCI – Activités du Centre régional de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique » (A/CN.9/1024) ; et « État des conventions et des lois types et fonctionnement du Registre sur la transparence » (A/CN.9/1056).

## II. Diffusion d'informations sur le site Web de la CNUDCI et grâce à sa présence sur les médias sociaux

### A. Généralités

4. À sa cinquantième session, en 2017, la Commission a demandé au Secrétariat de faire preuve d'esprit d'innovation dans son approche de la diffusion d'informations concernant les textes de la CNUDCI<sup>2</sup>. Pour y donner suite, le Secrétariat a élaboré et mis en œuvre des outils supplémentaires visant à fournir des informations sur le mandat, les activités et les textes de la CNUDCI. Les mesures liées à la COVID-19, et leur poursuite probable dans un avenir prévisible, ont continué de modifier le mode d'exécution de nombreuses activités d'appui. Il a en résulté une présence en ligne plus active.
5. En outre, le Secrétariat a conclu que la mise à disposition d'une vaste collection de documents sur le site Web de la CNUDCI et par l'entremise des médias sociaux était essentielle pour compléter sa participation à des manifestations et d'autres activités signalées à la Commission, même lorsque les mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ne seront plus en place.

### B. Ajout de supports d'information concernant la CNUDCI sur les réseaux de médias sociaux et sur son site Web<sup>3</sup>

6. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a publié et mis en ligne des séquences vidéo et des podcasts pour expliquer les questions de mise en œuvre, les

<sup>1</sup> Ces activités ont le même objectif général que les activités de coopération et d'assistance techniques du Secrétariat décrites dans la note du Secrétariat, « Coopération et assistance techniques » (A/CN.9/1058, par. 3), mais s'adressent généralement à un large public et aux utilisateurs du site Web et des plateformes de médias sociaux de la CNUDCI, et/ou couvrent de multiples domaines et facettes du mandat et des activités de la CNUDCI.

<sup>2</sup> La Commission a également fait observer que la diffusion d'informations concernant le droit commercial international figurait parmi ses fonctions et qu'elle était considérée comme un aspect permanent de ses travaux. Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-douzième session, Supplément n° 17*, Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquantième session, 2017 (A/72/17), par. 435 et 436.

<sup>3</sup> [uncitral.un.org](http://uncitral.un.org). Pour une description récente du site Web et de la modernisation dont il a fait l'objet en 2018, voir « Coopération et assistance techniques » (A/CN.9/980/Rev.1), par. 52 à 54.

problèmes courants d'interprétation et les orientations pratiques de la CNUDCI à l'intention des fonctionnaires, des juges et des juristes<sup>4</sup>.

7. Le Secrétariat a également mis à disposition sur son site Web des informations supplémentaires à l'intention des personnes ayant un intérêt plus général pour la CNUDCI. Ces informations visent principalement à expliquer pourquoi la CNUDCI participe à la réforme du droit commercial international et à présenter brièvement chaque domaine ou texte de la CNUDCI et les principales considérations politiques et dispositions qu'ils reflètent. Une page web enrichie présente l'assistance technique et l'appui au renforcement des capacités disponibles auprès du Secrétariat et comment y accéder<sup>5</sup>.

8. Depuis la dernière session, le Secrétariat a davantage utilisé les réseaux de médias sociaux de la CNUDCI comme moyen de sensibilisation. Le nombre d'abonnés et de vues sur les réseaux de médias sociaux a considérablement augmenté depuis lors. YouTube a servi de plateforme pour diffuser les enregistrements de manifestations, d'activités et de travaux de la CNUDCI, notamment la série de tables rondes virtuelles sur le thème « Les textes de la CNUDCI dans le cadre de l'action face à la COVID-19 et du relèvement », tenue pendant la cinquante-quatrième session de la Commission, et une série de conférences *CISG@40: Lectures on Transnational Commercial Law*, enregistrées dans le cadre des célébrations du quarantième anniversaire de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG@40). Au cours de la période considérée, 19 nouvelles vidéos ont été publiées et visionnées 15 704 fois. Le nombre d'abonnés de la chaîne YouTube est passé de 140 à 580 au cours de la période considérée.

9. La CNUDCI a également créé des comptes sur LinkedIn, Facebook, Soundcloud et Twitter. Le compte LinkedIn de la CNUDCI réunit désormais 27 000 abonnés, soit 10 000 de plus par rapport à la précédente période d'établissement de rapports. Le compte Facebook de la CNUDCI est suivi par plus de 3 370 personnes. Le Secrétariat a continué d'ajouter sur son compte Soundcloud de courts podcasts et autres enregistrements audio, notamment un podcast sur le Registre sur la transparence, dans le cadre de la série de podcasts sur les normes de transparence. Au cours de la période considérée, 1 010 lectures de contenu ont été effectuées sur Soundcloud. Le Secrétaire de la CNUDCI dispose d'un compte Twitter afin de diffuser des informations sur les manifestations et travaux de la Commission. Ce compte Twitter est suivi par environ 599 abonnés et fait l'objet de nombreux retweets.

10. Le Secrétariat a continué de publier des informations sur les manifestations et activités liées à la CNUDCI sur ces divers réseaux, accessibles depuis le site Web de la CNUDCI, qui constituent un point de départ pour s'informer des travaux de la Commission et ont suscité beaucoup d'intérêt, comme indiqué dans les paragraphes précédents. Le Secrétariat continuera donc de renforcer sa présence sur ces médias afin de générer des informations et du contenu au cours de la prochaine période d'établissement de rapports.

### C. Outils de renforcement des capacités sur le site Web de la CNUDCI

11. Comme indiqué précédemment, le Secrétariat a publié les premiers modules individualisés du programme d'apprentissage en ligne intitulé « Introduction à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international »<sup>6</sup>. La production de ces modules a été accélérée en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de voyage qui en ont résulté, avec l'appui du Gouvernement chinois

<sup>4</sup> Pour des informations générales sur l'élaboration de ces approches, voir « Diffusion de l'information et activités connexes à l'appui des travaux de la CNUDCI et de l'utilisation de ses textes » (A/CN.9/1033), par. 27.

<sup>5</sup> Voir <https://uncitral.un.org/fr/TA>.

<sup>6</sup> Voir Coopération et assistance techniques, A/CN.9/1032, par. 21 à 26.

(y compris un soutien financier) et du Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail en tant que partenaire organisationnel<sup>7</sup>. Ces outils de sensibilisation et de promotion de la bonne compréhension de la CNUDCI et de ses travaux s'adressent principalement aux membres des missions permanentes, aux personnes susceptibles d'intégrer les délégations participant aux travaux de la CNUDCI et aux fonctionnaires nationaux qui travaillent sur des questions en rapport avec la CNUDCI et autres personnes qui pourraient solliciter des activités d'assistance technique ou de renforcement des capacités et que le Secrétariat ne pourrait atteindre dans le contexte actuel. Disponibles sur le site Web de la CNUDCI, ils constitueront également des outils durables pour les personnes qui prennent part à des activités de coopération et d'assistance techniques, ainsi que pour les collaborateurs techniques, chercheurs et praticiens qui s'intéressent à la CNUDCI en général.

12. Le programme d'apprentissage en ligne est destiné à être complété par d'autres activités approfondies de renforcement des capacités (menées soit en personne, soit également en ligne). La composante en ligne vise à garantir un niveau de compréhension uniforme des questions abordées parmi les personnes qui prendront part aux activités complémentaires. C'est pourquoi il convient de s'inscrire à l'ensemble du programme d'apprentissage en ligne. Un certificat sera délivré en fin d'apprentissage.

13. La série initiale d'apprentissage en ligne comprend trois modules, comme suit :

a) Le module 1 donne un aperçu du droit commercial international dans le contexte de la CNUDCI et explique la réforme du droit commercial international et sa pertinence pour le développement économique. Il présente les principaux obstacles auxquels les entités commerciales font face dans leurs échanges transfrontaliers et la manière dont des normes juridiques harmonisées permettent de les surmonter ;

b) Le module 2 porte sur la CNUDCI, son fonctionnement et ses méthodes de travail et la manière dont les États et les délégations peuvent se préparer aux réunions de la CNUDCI et de ses groupes de travail ;

c) Le module 3 est axé sur la réforme du droit commercial fondée sur les textes de la CNUDCI à l'appui des objectifs de développement durable et sur l'aide apportée par le Secrétariat de la CNUDCI aux États qui souhaitent adopter et à utiliser les textes de la CNUDCI dans le cadre de ses activités de coopération et d'assistance techniques.

14. Les modules d'apprentissage en ligne sont accessibles sur la page d'accueil du site Web de la CNUDCI, bien qu'ils soient hébergés par une autre agence<sup>8</sup>. Ils seront complétés par un glossaire des termes pertinents et par une deuxième série de modules, qui devraient être publiés au cours de la prochaine période d'établissement de rapports, portant sur les textes de la CNUDCI relatifs au règlement des différends, aux partenariats public-privé et au commerce électronique, entre autres.

15. Les Journées de la CNUDCI pour l'Asie et le Pacifique et l'Amérique latine, qui ont connu un grand succès, ont suscité un vif intérêt auprès des jeunes, notamment des étudiants et des jeunes praticiens<sup>9</sup>. Pour tenir compte des préférences de ce public jeune et du contenu écrit plus traditionnel, le Secrétariat, au cours de la prochaine

<sup>7</sup> L'appui et le soutien financier ont été apportés dans le cadre d'un mémorandum d'accord conclu le 7 août 2019 avec le Ministère chinois du commerce.

<sup>8</sup> Les modules sont actuellement disponibles en anglais et le seront bientôt dans d'autres langues, à commencer par le chinois.

<sup>9</sup> Le Rapport de la Journée Asie-Pacifique 2020 de la CNUDCI et le Rapport de la journée Amérique latine et Caraïbes 2020 de la CNUDCI sont disponibles respectivement aux adresses suivantes : [https://uncitral.un.org/sites/uncitral.un.org/files/media-documents/uncitral/en/apdayreport\\_2020.pdf](https://uncitral.un.org/sites/uncitral.un.org/files/media-documents/uncitral/en/apdayreport_2020.pdf), [https://uncitral.un.org/sites/uncitral.un.org/files/media-documents/uncitral/en/lacdayreport\\_2020.pdf](https://uncitral.un.org/sites/uncitral.un.org/files/media-documents/uncitral/en/lacdayreport_2020.pdf) et [https://uncitral.un.org/sites/uncitral.un.org/files/media-documents/uncitral/es/lacdayreport\\_2020.pdf](https://uncitral.un.org/sites/uncitral.un.org/files/media-documents/uncitral/es/lacdayreport_2020.pdf).

période d'établissement de rapports, s'appuiera sur sa présence dans les médias sociaux et sur son site Web à des fins de renforcement des capacités et répercutera sur la page du site Web de la CNUDCI consacrée à la coopération et l'assistance techniques les informations enrichies disponibles sur les pages des groupes de travail.

## **D. Recueil de jurisprudence concernant les textes de la CNUDCI et précis de jurisprudence**

### **1. CLOUT<sup>10</sup>**

16. Au 31 mars 2021, 202 numéros du Recueil de jurisprudence rendant compte de 1 857 affaires menées dans 72 pays et régions avaient été publiés<sup>11</sup>.

17. Les affaires publiées pendant la période considérée concernent la Convention des Nations Unies pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères (Convention de New York) (8 affaires), la Loi type de la CNUDCI sur l'arbitrage commercial international (11 affaires), la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises de 1980 (CVIM) (21 affaires), la Convention sur la prescription en matière de vente internationale de marchandises (2 affaires), la Loi type de la CNUDCI sur l'insolvabilité internationale (8 affaires), la Loi type de la CNUDCI sur le commerce électronique (1 affaire), la Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux (2 affaires) et la Convention des Nations Unies sur le transport de marchandises par mer (Règles de Hambourg) (3 affaires). La répartition des affaires par domaine d'activité de la CNUDCI suit une tendance établie ([A/CN.9/1017](#), par. 7).

18. De même, en ce qui concerne l'origine géographique des affaires présentées, la plupart des sommaires publiés au cours de la période considérée continuent de provenir de pays du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (voir [A/CN.9/1017](#), par. 14). Toutefois, à cet égard, il convient également de noter que plusieurs affaires publiées au cours de la période considérée provenaient d'Inde et ont été établies par les correspondants nationaux du Recueil. Des efforts ont également été déployés pour accroître la couverture des affaires émanant d'institutions arbitrales.

19. Le nombre total d'affaires présentées a diminué en raison des effets de la pandémie de COVID-19, qui a également empêché d'achever plusieurs projets mettant en œuvre les mesures envisagées pour le renouvellement et le développement du Recueil ([A/CN.9/1017](#), par. 15 à 29). Bien que les restrictions imposées dans le cadre des mesures prises pour faire face à la pandémie de Covid-19 aient empêché la tenue de la réunion annuelle des correspondants du Recueil, les travaux visant à établir des partenariats pour le Recueil sont en cours en vue d'assurer une meilleure couverture des pays et des domaines d'activité de la CNUDCI moins représentés.

### **2. Recueil de jurisprudence et autres outils de renforcement des capacités intéressant les textes de la CNUDCI sur l'insolvabilité.**

20. À sa cinquante-troisième session (6 au 17 juillet 2020 et 14 au 18 septembre 2020), la Commission a approuvé la mise au point et la publication par le Secrétariat de documents relatifs aux textes sur l'insolvabilité existants, notamment : a) un précis de jurisprudence concernant la Loi type de la CNUDCI sur l'insolvabilité internationale (LTI) ; b) une version actualisée du texte sur le point de vue du juge dans le contexte de la LTI ; et c) un document sur l'incorporation dans le droit interne

<sup>10</sup> Pour des informations générales sur le Recueil de jurisprudence concernant les textes de la CNUDCI (CLOUT), voir le document « Publications visant à promouvoir l'interprétation et l'application uniformes des textes de la CNUDCI (CLOUT et précis de jurisprudence) et à en faciliter la mise en œuvre et l'incorporation dans le droit interne » ([A/CN.9/1017](#), par. 1 à 6).

<sup>11</sup> Au cours de la période considérée, une affaire menée en Uruguay a été publiée pour la première fois dans le Recueil.

des lois types de la CNUDCI sur l'insolvabilité internationale, sur la reconnaissance et l'exécution des jugements liés à l'insolvabilité, et sur l'insolvabilité des groupes d'entreprises<sup>12</sup>.

21. Le Recueil de jurisprudence sur la Loi type de la CNUDCI sur l'insolvabilité internationale a été achevé à la fin de 2020, et une version préliminaire en anglais est disponible sur le site Web de la CNUDCI<sup>13</sup>. Les autres versions linguistiques du texte seront publiées en ligne au fur et à mesure de leur achèvement.

22. La note d'orientation sur la promulgation des trois lois types de la CNUDCI sur l'insolvabilité est en cours de finalisation et sa publication est prévue pour la fin de l'année 2021. Enfin, la version actualisée du texte sur le point de vue du juge dans le contexte de la LTI progresse et devrait être achevée d'ici la fin de l'année 2021, et sera ensuite publiée dès que possible, si les ressources du Secrétariat le permettent.

### **E. Promotion de l'interprétation uniforme de la Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères (Convention de New York de 1958)**

23. Le Secrétariat a continué d'assurer la coordination des documents publiés sur la plateforme en ligne consacrée au Guide sur la Convention (disponible à l'adresse [www.newyorkconvention1958.org](http://www.newyorkconvention1958.org)) et la base de données du CLOUT, bien que l'étendue de la coopération ait été limitée par la pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour y faire face. La plateforme en ligne consacrée au Guide sur la Convention continue de se développer avec l'ajout de nouvelles décisions publiées sur l'application de la Convention de New York mais aussi de renseignements sur les États ayant adopté cette convention<sup>14</sup>.

### **F. Degré de fréquentation du site Web de la CNUDCI**

24. Le Secrétariat continue de recevoir régulièrement des questions et des demandes d'information concernant les activités de la CNUDCI présentées sur son site Web. Ces questions et demandes lui sont adressées dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, ce qui témoigne de l'importance du site Web comme source multilingue de droit commercial international. Une fois que le Bureau de l'informatique et des communications de l'Organisation aura mis des statistiques ou un outil de collecte de statistiques à disposition pour le site Web de la CNUDCI ([uncitral.un.org](http://uncitral.un.org)), les statistiques relatives à l'utilisation de ce site (qui donne lieu aux questions et demandes évoquées plus haut) seront communiquées à la Commission.

## **III. Autres activités de sensibilisation**

### **A. Communiqués de presse<sup>15</sup>**

25. Le Secrétariat a publié 19 communiqués de presse entre mai 2020 et mai 2021, que ce soit à l'occasion de formalités conventionnelles concernant les textes de la

<sup>12</sup> Ibid., *soixante-quinzième session, Supplément n° 17 (A/75/17)*, par. 20, 59, 61 et 63. Voir aussi *ibid.*, *soixante-quatorzième session, Supplément n° 17 (A/74/17)*, par. 222 b) et 250. Ibid., *soixante-septième session, Supplément n° 17 (A/67/17)*, par. 156.

<sup>13</sup> [https://uncitral.un.org/sites/uncitral.un.org/files/media-documents/uncitral/en/20-06293\\_uncitral\\_mlcbi\\_digest\\_e.pdf](https://uncitral.un.org/sites/uncitral.un.org/files/media-documents/uncitral/en/20-06293_uncitral_mlcbi_digest_e.pdf).

<sup>14</sup> Pour une description plus complète de la portée et du contenu de la plateforme, voir les Publications visant à promouvoir l'interprétation et l'application uniformes des textes de la CNUDCI (CLOUT et précis de jurisprudence) et à en faciliter la mise en œuvre et l'incorporation dans le droit interne (A/CN.9/1017), par. 41 à 46.

<sup>15</sup> La politique du Secrétariat en matière de communiqués de presse est décrite dans le document « Coopération et assistance techniques » (A/CN.9/980/Rev.1, par. 64 et 65).

CNUDCI, lorsqu'il était informé de l'adoption d'une loi type de la CNUDCI ou d'un autre texte, ou pour communiquer d'autres informations revêtant une importance particulière et concernant directement la CNUDCI. La Commission souhaitera peut-être réitérer la demande qu'elle adresse régulièrement aux États de bien vouloir informer le Secrétariat lorsqu'ils adoptent une législation incorporant une loi type ou tout autre texte de la CNUDCI.

## **B. Séances d'initiation, de renforcement des capacités et communication d'informations sur la CNUDCI aux États membres et aux autres parties prenantes**

26. Le Secrétariat a poursuivi ses séances d'information à l'intention des États membres et des autres parties prenantes et a également organisé une série de séances d'information sur le renforcement des capacités concernant certains textes et/ou domaines de la CNUDCI<sup>16</sup>. Ces séances portent sur les obstacles juridiques et les besoins de réforme du droit auxquels les différents textes de la CNUDCI prétendent remédier dans le domaine concerné, les objectifs de développement durable correspondants, les principales approches suivies dans les textes eux-mêmes et d'autres informations contextuelles appropriées.

27. Le Secrétariat a organisé des séances de renforcement des capacités pour les États suivants :

a) Turkménistan, sur la réforme de la CNUDCI et du droit commercial, l'accent étant mis sur le règlement des litiges commerciaux, la vente internationale de marchandises et le commerce électronique (Achgabat/Vienne, 9 juin 2020) ;

b) Zimbabwe, sur le mandat, les méthodes de travail, les textes et les outils de la CNUDCI afin de favoriser leur adoption, leur utilisation et leur interprétation uniforme (2 novembre 2020) ; et

c) Pakistan, sur le thème « Evolving Healthy Digital Trade Environments with Specific focus on Design and Implementation of Identity Management and Trust Services Rules » and « Economic future of MSMEs post Covid-19: Measures that can enhance Entrepreneurial scopes and opportunities for MSMEs under evolving global patterns », (Islamabad/Vienne, 18 février et 18 mars 2021, respectivement). Pour plus de détails sur la troisième séance d'information proposée, voir le paragraphe 41 b) ci-dessous.

28. Le Secrétariat a tenu plusieurs consultations sur des questions de procédure avec les États au cours de la période considérée (Vienne et en ligne, 28 mai, 6 juillet, 29 juillet, 19 août, 2 septembre et 1<sup>er</sup> décembre 2020).

---

<sup>16</sup> Comme indiqué à la Commission en 2020, les séances d'information couvrent les aspects d'ordre juridique et politique des thèmes actuellement traités par la CNUDCI et ses groupes de travail ; l'importance d'une participation large et informée à ses travaux ; les méthodes de travail de la CNUDCI ; et les activités menées par le Secrétariat pour appuyer l'élaboration de textes législatifs à la CNUDCI et promouvoir l'adoption et l'utilisation de ces textes. Voir Diffusion d'informations et activités connexes à l'appui des travaux de la CNUDCI et de l'utilisation de ses textes (A/CN.9/1033, Section G).

## C. Publications<sup>17</sup>

29. Les publications suivantes ont été diffusées, principalement sous forme électronique, au cours de la période considérée :

- a) Guide juridique sur les instruments de droit uniforme dans le domaine des contrats commerciaux internationaux (notamment de vente), établi conjointement avec la Conférence de La Haye de droit international privé ; et
- b) Recueil de jurisprudence sur la Loi type de la CNUDCI sur l'insolvabilité internationale (voir, en outre, le paragraphe 20 ci-dessus).

## D. Contribution à des revues, rapports et autres documents ayant trait aux travaux de la CNUDCI

30. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a contribué aux documents suivants ayant trait aux travaux de la CNUDCI :

- a) Sur les travaux de la CNUDCI concernant les mesures visant à prévenir et à combattre la corruption et la coopération internationale dans ce domaine, contribution aux préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la lutte contre la corruption (qui se tiendra du 2 au 4 juin 2021)<sup>18</sup> ;
- b) Sur la Loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés publics, contribution à un livre à paraître « Public Procurement in (a) Crisis, Global Lessons from the COVID-19 Pandemic », et à un guide à paraître sur la mise en place et le fonctionnement des accords-cadres dans les marchés publics, par la Banque mondiale ;
- c) Sur le Guide législatif de la CNUDCI sur les PPP, contribution à un rapport intitulé « Benchmarking Infrastructure PPPs 2021 » et à « Traditional Public Investments », publiés par la Banque mondiale<sup>19</sup> ;
- d) Sur la Loi type de la CNUDCI sur les marchés publics et le Guide législatif de la CNUDCI sur les PPP, un article intitulé « Harmonisation des approches entre les partenariats public-privé et les marchés publics : les nouveaux textes de la CNUDCI sur les partenariats public-privé », pour la revue *Public Procurement Law Review*, numéro 1, 2021 ;
- e) Sur la Loi type de la CNUDCI sur les marchés publics et le Guide législatif de la CNUDCI sur les PPP, contribution à un guide sur la lutte contre la corruption et la fraude dans les projets internationaux d'infrastructure, qui sera publié par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime<sup>20</sup> ;
- f) Sur la Convention de Singapour et la Loi type de la CNUDCI sur la médiation commerciale internationale et les accords de règlement international issus de la médiation, un article intitulé *The Making of the UNCITRAL Mediation Framework*, qui figurera dans la prochaine livraison de la publication *Bahrain Chamber for Dispute Resolution International Arbitration Review* ;
- g) Sur la contribution de la CNUDCI aux Principes sur le choix de la loi applicable aux contrats commerciaux internationaux de la Conférence de La Haye de droit international privé, dans l'ouvrage *Choice of Law in International Commercial Contracts* ;

<sup>17</sup> On trouvera une description des publications du Secrétariat, notamment des textes et de l'*Annuaire de la CNUDCI*, dans le document « Coopération et assistance techniques » (A/CN.9/980/Rev.1, par. 61 à 63).

<sup>18</sup> Pour plus de détails, voir Activités de coordination (A/CN.9/1069, par. 23).

<sup>19</sup> Disponible à l'adresse : <https://bpp.worldbank.org/>.

<sup>20</sup> Pour plus de détails, voir Activités de coordination (A/CN.9/1069, par. 23).

h) Sur la session de la Commission, un article intitulé « News from the United Nations Commission on International Trade Law (UNCITRAL): the work of the fifty-third Commission session », à paraître dans *Uniform Law Review*, numéro 1, 2021.

## E. Conférences d'information à Vienne

31. Le Secrétariat propose régulièrement des conférences d'information aux visiteurs du Centre international de Vienne<sup>21</sup>. En raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, aucune conférence de ce type n'a été proposée au cours de la période considérée.

## IV. Bibliothèque de droit de la CNUDCI<sup>22</sup>

32. Au cours de la période considérée, le personnel de la bibliothèque a répondu à quelque 550 demandes de référence émanant de plus de 40 pays. Compte tenu des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19, aucun visiteur ne s'est présenté à la bibliothèque de droit de la CNUDCI. Bien qu'il n'y ait pas eu de visiteurs de la bibliothèque, des personnes de 34 pays ont demandé s'il était possible de se rendre à la bibliothèque.

33. La bibliothèque continue à gérer son catalogue exploitable en ligne à usage général (OPAC) conjointement avec les autres bibliothèques des Nations Unies à Vienne.

34. La Commission est saisie du document « Bibliographie des écrits récents ayant trait aux travaux de la CNUDCI » (A/CN.9/1055) et les mises à jour mensuelles à compter de la date de la bibliographie annuelle la plus récente, ainsi qu'une bibliographie consolidée, restent consultables sur le site Web de la CNUDCI. À la date de soumission de la présente note, la bibliographie consolidée contenait 11 121 entrées, reproduites en anglais et dans les versions originales.

35. En 2020, un don a été reçu du Nigerian Institute of Chartered Arbitrators (Journal of Arbitration, autres publications). Des dons de livres ont été reçus de Beck, Cambridge Scholars Publishing, Cambridge University Press, Edward Elgar, Hart Publishing, LexisNexis Canada, Oxford University Press, Routledge, Schulthess, Springer, Thomson Reuters, Verlag Österreich et Wolters Kluwer.

## V. Vue d'ensemble des activités de sensibilisation, de coopération et d'assistance techniques au cours de la période considérée

36. La demande d'activités de sensibilisation, de coopération technique et d'assistance a continué de croître au cours de la période considérée, malgré la pandémie de COVID-19<sup>23</sup>. Au cours de la période considérée, le Secrétariat à Vienne et le Centre régional ont mené plus de 180 activités, soit une augmentation d'environ 62 % par rapport à la période précédente.

37. Comme il l'a indiqué à la Commission dans une autre note, le Secrétariat donne la priorité à la réalisation de ces activités dans le cadre de partenariats et d'initiatives conjointes<sup>24</sup>. Les activités réalisées dans le cadre de ces initiatives de collaboration

<sup>21</sup> On trouvera une description de ces conférences dans « Coopération et assistance techniques » (A/CN.9/980/Rev.1, par. 67).

<sup>22</sup> On trouvera une description générale de la Bibliothèque et de ses fonctions dans le même document, par. 55 à 60.

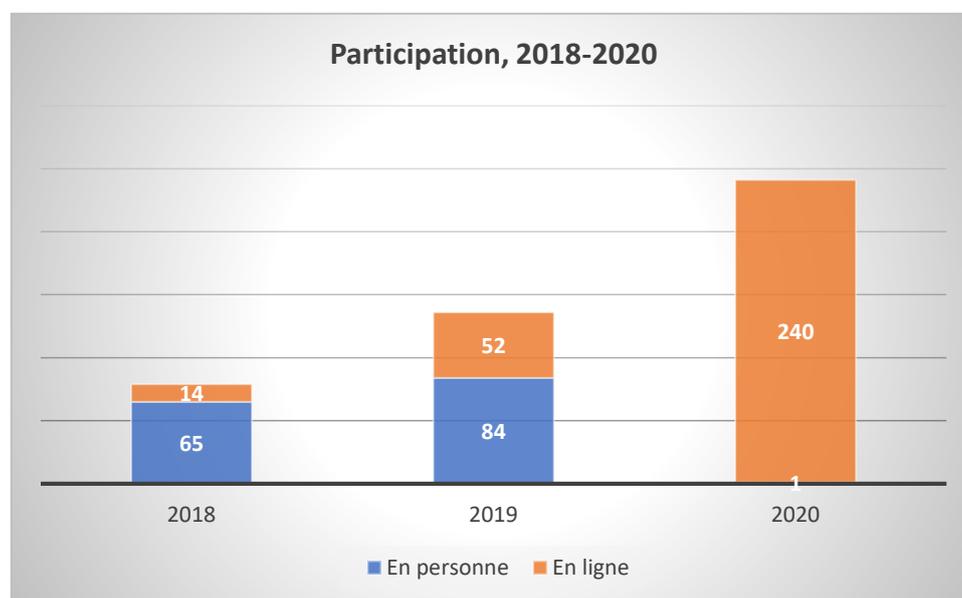
<sup>23</sup> Voir Coopération et assistance techniques, A/CN.9/1058, par. 3.

<sup>24</sup> Ibid.

au cours de la période considérée ont représenté environ 45 % de toutes les activités menées.

38. Les mesures prises pour contenir la pandémie de COVID-19 ont continué d'entraver le mode de prestation en personne, prédominant par le passé, de ces activités. Toutefois, le passage à la diffusion en ligne qui en a résulté a augmenté la capacité du Secrétariat à atteindre des publics à des fins de sensibilisation, comme l'indique le graphique suivant :

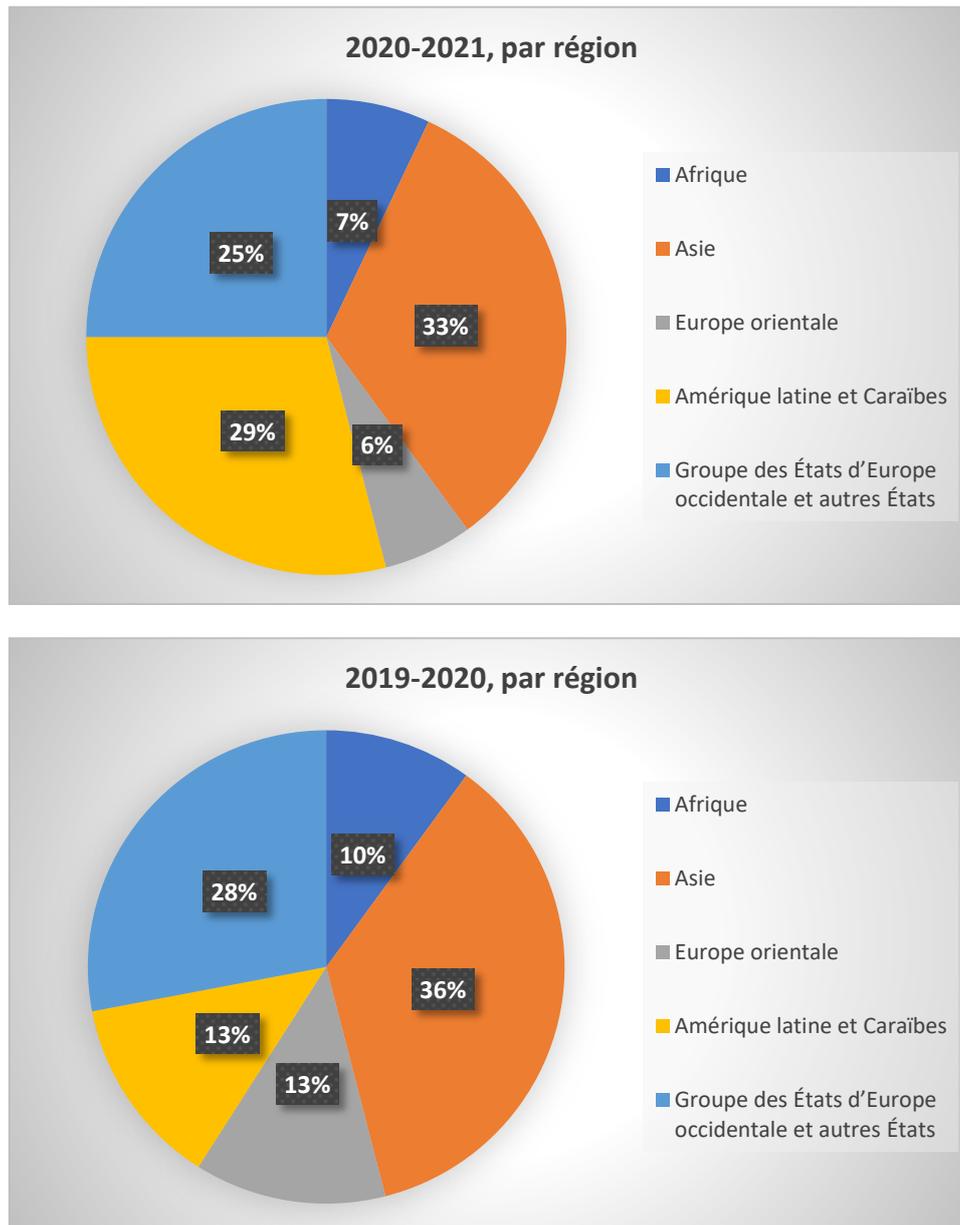
**Activités de sensibilisation menées par le Secrétariat – participation, 2018-2020**



39. Au cours de la période considérée, la demande d'activités de sensibilisation, d'assistance technique et de renforcement des capacités s'est répartie de manière assez équilibrée entre les différents domaines d'activité de la CNUDCI. La tendance historique selon laquelle il y a souvent davantage de demandes concernant des textes de la CNUDCI plus récemment adoptés s'est poursuivie, comme le montrent les demandes relatives à la Convention des Nations Unies sur les accords de règlement internationaux issus de la médiation et à la Loi type de la CNUDCI sur les documents transférables électroniques faites pendant la période considérée. L'impact des mesures liées à la pandémie de COVID-19 semble avoir généré davantage de demandes d'activités visant à mieux faire connaître les textes de la CNUDCI, à promouvoir leur bonne compréhension et à renforcer les capacités d'utilisation, que de demandes de conseils et d'assistance en matière législative.

40. La portée géographique de ces activités s'est considérablement étendue au cours de la période considérée. Si toutes les régions ont observé une augmentation des activités liées à la CNUDCI, cette hausse est particulièrement importante en Amérique latine et dans les Caraïbes, comme l'indiquent les graphiques suivants.

**Activités de coopération et d'assistance techniques du Secrétariat, par région, 1<sup>er</sup> avril 2019-31 mars 2021**



## **VI. Principales activités prévues pour la période à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021**

41. Les principales activités suivantes, dont certaines seront menées par le Centre régional, sont prévues pour la période à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 :

a) Réunion régionale sur le commerce électronique dans le cadre de l'adoption éventuelle d'un Acte uniforme sur les transactions électroniques par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) et des travaux exploratoires de la CNUDCI sur l'économie numérique, coorganisée par l'OHADA et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) (Yaoundé, en ligne, 11 mai 2021) ;

b) Troisième séance d'information pour le Pakistan, sur les traités bilatéraux d'investissement en ce qui concerne le règlement des différends entre investisseurs et États (en principe en mai/juin 2021) ;

- c) Lancement de la deuxième phase de l'initiative BERD-CNUDCI (Londres, 15 mai 2021) ;
- d) Quatorzième colloque judiciaire multinational sur l'insolvabilité CNUDCI-Groupe de la Banque mondiale-INSOL (lieu à confirmer, en principe en juin 2021) ;
- e) Forum juridique et commercial d'Incheon, coorganisé avec la ville d'Incheon et le Ministère de la justice de la République de Corée (Incheon (République de Corée) début septembre 2021) ;
- f) Académie de la CNUDCI à Singapour, coorganisée avec le Ministère de la justice de Singapour et atelier de renforcement des capacités organisé par le CIRDI et la CNUDCI sur le règlement des différends entre investisseurs et États (Singapour/en ligne, 7 et 8 septembre 2021) ;
- g) Huitième réunion annuelle du Partenariat d'organisations internationales en vue d'assurer une élaboration efficace de règles internationales (Vienne/en ligne, 13 et 14 septembre 2021) ;
- h) Diverses manifestations organisées à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire de la CVIM (en ligne dans différents lieux, et à Hong Kong (Chine) 27 octobre 2021) ;
- i) Session spéciale de la CNUDCI, coorganisée avec le Ministère de la justice de la République de Corée avec l'appui du Korean Commercial Arbitration Board (« KCAB ») International (Séoul, 4-5 novembre 2021) ;
- j) Sommet judiciaire Asie-Pacifique de la CNUDCI, organisé conjointement avec le Ministère de la justice de Hong Kong (Chine) et la Asian Academy of International Law (Séoul, début novembre 2021) ;
- k) Dixième Conférence Asie-Pacifique sur les modes alternatifs de règlement des litiges, organisée conjointement avec le Ministère de la justice de la République de Corée, KCAB International, le Centre de Séoul pour le règlement des litiges internationaux, la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale et d'autres partenaires (Séoul, 4 et 5 novembre 2021) ;
- l) Journée Asie-Pacifique de la CNUDCI 2021 avec des universités et institutions partenaires dans la région (septembre-décembre 2021) ; et
- m) Journée Amérique latine et Caraïbes 2021 de la CNUDCI, avec des universités et institutions partenaires dans la région (novembre-décembre 2021).
42. Il sera rendu compte à la Commission de ces activités, ainsi que d'autres, en temps voulu.

## VII. Ressources et financement

43. Les activités visant à appuyer l'adoption, l'utilisation et l'interprétation uniforme des textes de la CNUDCI nécessitent beaucoup de moyens. Or, la demande qu'elles suscitent excède les ressources financières et humaines allouées au budget ordinaire de l'Organisation, ce qui oblige le Secrétariat à trouver des fonds extrabudgétaires et à obtenir des ressources financières et humaines supplémentaires pour pouvoir mener ces activités<sup>25</sup>.
44. Les fonds collectés revêtent différentes formes : contributions en nature pour financer les voyages organisés à des fins de sensibilisation, d'assistance technique et de renforcement des capacités ; contributions aux fonds d'affectation spéciale de la CNUDCI ; la mise à disposition par les États d'administrateurs auxiliaires pour aider le personnel du Secrétariat (tout en élargissant leurs propres connaissances du droit

<sup>25</sup> Pour un examen de ces besoins de financement, et des moyens mis en œuvre pour y répondre, voir Coopération et assistance techniques (A/CN.9/980/Rev.1, par. 74 à 87).

commercial international) et de contributions volontaires pour financer le fonctionnement continu du service dépositaire pour la transparence en tant que mécanisme essentiel pour promouvoir les normes de transparence de la CNUDCI (la Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités (New York 2014), le Règlement de la CNUDCI sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités (date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> avril 2014) et le Registre de transparence). Comme indiqué à la Commission dans une autre note, la Commission européenne, le Fonds de l'OPEP pour le développement international et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) ont continué de soutenir le Registre sur la transparence, en vue de promouvoir les normes de transparence de la CNUDCI et, partant, la bonne gouvernance, l'accent étant mis en particulier sur les États d'Afrique<sup>26</sup>.

45. Le Secrétariat s'efforce de maximiser l'efficacité de ses activités de sensibilisation, d'assistance technique et de renforcement des capacités, mais malgré ces efforts et la collecte active de fonds par le Secrétariat, les soldes des fonds d'affectation spéciale de la CNUDCI restent insuffisants pour satisfaire la demande prévue pour ces activités une fois que les restrictions de voyage de COVID-19 commenceront à être levées et que les activités pourront reprendre en présentiel. En outre, les efforts déployés par le Secrétariat pour renforcer la présence en ligne de la CNUDCI, comme décrit ci-dessus, ont également généré des coûts supplémentaires et exigé la mise à niveau des outils d'exécution, ce qui a nécessité et continuera de nécessiter l'acquisition de compétences et de ressources financières supplémentaires.

46. La Commission voudra donc peut-être renouveler l'appel qu'elle lance régulièrement en faveur du versement de financements extrabudgétaires, notamment de contributions pluriannuelles et à des fins spéciales qui permettraient une planification stratégique efficace et grâce auxquelles le Secrétariat seraient mieux à même de satisfaire la demande croissante d'assistance technique et de renforcement des capacités en matière d'utilisation des textes de la CNUDCI, en particulier la demande émanant des pays en développement et des pays en transition économique<sup>27</sup>.

## A. Fonds d'affectation spéciale pour les colloques de la CNUDCI<sup>28</sup>

47. Le Fonds d'affectation spéciale pour les colloques de la CNUDCI sert à financer la participation du personnel de la CNUDCI ou d'autres experts aux séminaires et autres manifestations qui portent sur les besoins de réforme du droit commercial ainsi que sur l'adoption et l'utilisation des textes pertinents de la CNUDCI. Son objectif est de soutenir les membres de la communauté juridique des pays en développement.

48. Pour 2020, le budget dont disposait le Fonds d'affectation spéciale pour les colloques de la CNUDCI s'élevait à 259 456 dollars des États-Unis, et le montant total des dépenses pour cette même année était de 111 136 dollars.

49. Entre juillet 2020 et la date de la présente note, les fonds supplémentaires suivants ont été reçus :

a) 200 000 dollars versés par le Gouvernement chinois au titre d'un mémorandum d'accord conclu avec l'Organisation des Nations Unies<sup>29</sup> ;

<sup>26</sup> Voir État des conventions et des lois types et fonctionnement du Registre sur la transparence (A/CN.9/1056).

<sup>27</sup> Voir, par exemple, *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatorzième session, Supplément n° 17, A/74/17*, par. 260.

<sup>28</sup> Pour une description et un historique plus complets, voir Diffusion d'informations et activités connexes à l'appui des travaux de la CNUDCI et de l'utilisation de ses textes (A/CN.9/1033, par. 40 à 42).

<sup>29</sup> De plus amples informations sur le partenariat avec la Chine sont présentées dans Coopération et assistance techniques (A/CN.9/1058, par. 9 et 10).

- b) 20 000 dollars versés par le Gouvernement indonésien ;
- c) 500 000 dollars versés par le Gouvernement d'Arabie saoudite au titre d'un mémorandum d'accord conclu avec l'Organisation des Nations Unies ;
- d) 22 795 dollars versés par le Gouvernement de la République de Corée<sup>30</sup> ;
- e) 445 455 dollars versés dans le cadre d'un accord de subvention avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) désignée par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement pour renforcer le rôle des États en développement et des États les moins avancés dans la réforme du règlement des différends entre investisseurs et États ; et
- f) 178 200 dollars versés dans le cadre d'un accord de subvention avec le Gouvernement français pour soutenir la recherche sur la réforme du règlement des différends entre investisseurs et États.

## **B. Fonds d'affectation spéciale pour l'octroi d'une aide au titre des frais de voyage aux pays en développement membres de la CNUDCI<sup>31</sup>**

50. Un autre fonds d'affectation spéciale, créé pour permettre d'octroyer une aide au titre des frais de voyage aux pays en développement membres de la CNUDCI, est ouvert aux contributions volontaires des États, des organisations intergouvernementales, des organisations d'intégration économique régionale, des institutions nationales et des organisations non gouvernementales, ainsi qu'aux personnes physiques et morales.

51. Entre juillet 2020 et la date de la présente note, les fonds supplémentaires suivants ont été reçus :

- a) 1 213 dollars versés par le Gouvernement autrichien ; et
- b) 23 290 dollars versés par le Gouvernement français ;

## **VIII. Programme de stages<sup>32</sup>**

52. Au cours du présent cycle d'établissement des rapports, 30 personnes ont effectué un stage au sein du Secrétariat de la CNUDCI à Vienne, et 14 personnes au total ont effectué des stages à distance au Centre régional pendant la même période. Comme suite aux mesures prises pour freiner la pandémie de COVID-19, les stages ont été reportés ou annulés ou ont eu lieu à distance à compter de mars 2020.

53. Sur le plan de la représentation géographique, le programme de stages continue de présenter les caractéristiques dont il avait été rendu compte précédemment, avec une sous-représentation des candidatures provenant des États d'Afrique et d'Amérique latine, ainsi que des candidates et candidats parlant couramment l'arabe. La Commission voudra peut-être réitérer les appels lancés par le passé pour que les États et les organisations dotées du statut d'observateur contribuent à faire connaître le programme de stages de la CNUDCI, et pour qu'ils envisagent d'accorder des

<sup>30</sup> Pour appuyer la participation du Secrétariat au projet de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique relatif à la facilitation des affaires (Ease of Doing Business), voir « Coopération et assistance techniques » (A/CN.9/1058), par. 20.

<sup>31</sup> Pour une description et un historique plus complets du Fonds, voir Diffusion d'informations et activités connexes à l'appui des travaux de la CNUDCI et de l'utilisation de ses textes (A/CN.9/1033), par. 43 et 44.

<sup>32</sup> De plus amples informations sur le programme sont présentées dans Coopération et assistance techniques (A/CN.9/1058/Rev.1), par. 88 à 93).

bourses afin d'aider les personnes les plus qualifiées, en particulier celles provenant de régions sous-représentées, à effectuer un stage à la CNUDCI<sup>33</sup>.

---

---

<sup>33</sup> Voir, par exemple, *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatorzième session, Supplément n° 17 (A/74/17)*, par. 260.